

Le Temps

1. Le Temps. 1929-05-15.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LETTERS OUVERTES

A Ignace Paderewski

Monsieur, bien des gens d'ici, dont vous ignorez le nom, et de qui vous ne soupçonnez pas même l'existence, ont éprouvé une joie naïve, quand ils ont lu dans leur journal que le gouvernement français avait résolu de vous éléver à la dignité de grand-croix dans l'ordre de la Légion d'honneur. Vous doutez-vous de votre popularité ? Elle n'est pas seulement la monnaie de votre gloire, et elle n'en est pas davantage la rançon. Plaire à la foule n'est pas si injurieux, ni même si indifférent que le veulent prétendre ceux qui se flattent ou qui engrangent de lui déplaire. Mais il ne suffit pas de mériter sa faveur pour l'obtenir, il faut surtout parler à son imagination.

Ceux mêmes qui ne vous ont jamais entendu et qui ne mettent pas le pied au concert savent que votre renommée est universelle, que vous êtes un prodige virtuose, un artiste de génie, et cela ne laisse pas de leur faire impression ; mais ce qui achève de les séduire, c'est que vous êtes un artiste de conte de fées un peu d'envie, bien excusable, se cache toujours sous le sentiment d'admiration que les pauvres, comme malgré eux, voient aux heures de ce monde qui, selon la hideuse expression américaine, font beaucoup d'argent. Mais il y a la manière de le faire, et quand c'est comme vous, comme un prestidigitateur qui semble n'avoir que la peine de tirer du bout de ses doigts, le public, qui est toujours public d'enfants, applaudira, se récriera et s'amusera sous l'ombre d'arrière-pensee.

Et puis, on sait bien que ces richesses glissent entre vos doigts qui les créent. On sait que le patriotisme a été pour vous la plus coûteuse des passions, que durant de longues années vous ne vous êtes apprêtement enrichi que pour vous ruiner à mesure que la cause à laquelle vous avez tout sacrifié semblait alors perdue, puis qu'elle a triomphé un beau jour contre l'espérance, sans que cet accident heureux vous ait pu guérir de votre magnifique prodigalité.

Les humbles, monsieur, aiment les véritables grands seigneurs. A notre époque de restrictions, ils n'ont pas, hélas ! l'embarras du choix. Vous êtes le dernier, je devrais dire le seul qui, personnellement j'aie connu. Je doute qu'il vous en souvienne ; je ne saurais l'oublier : je vous ai vu de mes yeux pratiquer une autre vertu, une vertu antique et que je croyais maintenant tout à fait hors de mode : l'hospitalité. Je me trompais d'ailleurs : on m'a confié depuis qu'elle a survécu en Pologne, dans les châteaux, le grand couvert est dressé tous les soirs et toutes les matins, pour les pèlerins qui pourraient venir.

Celle de vos compatriotes qui m'a fait ce récit, comme je lui demandais assez solennellement si les pèlerins avaient un tel besoin de feste, m'a répondu : « Mais oui, naturellement ! Nous autres, nous nous en passions volontiers, ce sont les pauvres qui en ont besoin. »

Ne dirait-on pas un mot de vous ? Vos pèlerins, qui ce jour-là n'étaient pas des pauvres, sont partis comblés. Mais le privilégié, qui en gardera toujours la mémoire, est celui à qui vous avez fait l'honneur insigne de l'emmener dans votre chambre de musique, et devant qui, pendant quelques minutes, vous avez daigné, monsieur, étudier votre piano.

ABEL HERMANT.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Élysée

Le président de la République a reçu hier après-midi le prince royal de Suède.

Le roi des Belges à Verdun

Notre correspondant particulier à Bruxelles nous écrit :

Le roi Albert assistera le 23 juillet aux côtés du président de la République aux cérémonies de la renommée de Verdun et à l'inauguration du monument aux héros qui aura lieu ce jour-là.

M. Martelli à Paris

M. Martelli, ministre de l'économie nationale d'Italie, est arrivé à Paris hier à 15 heures. De nombreuses personnalités l'attendaient à la gare, et notamment M. Comolte-Tirman, directeur du cabinet du ministre du commerce, représentant M. Georges Bonnefous.

A 16 h. 30, M. Martelli s'est rendu au ministère du commerce, où il a été reçu par M. Georges Bonnefous.

Les assurances sociales

Nous avons demandé au docteur Chauveau, président de la commission sénatoriale de l'hygiène, rapporteur de la loi sur les assurances sociales, son sentiment sur les modifications envisagées à cette loi et dont le Temps a exposé l'économie.

« La commission n'a pas encore pris de décision, nous a-t-il dit. Je ne puis donc vous donner que mon sentiment personnel. A mon avis, il est nécessaire que les doléances de l'agriculture soient entendues, car les charges sociales doivent pour-

FEUILLETON DU 15 MAI 1929

DU 15 MAI 1929

CHRONIQUE MUSICALE

A LA SALLE PLEYEL. — L'Orchestre symphonique de Paris, premières auditions du « Concert champêtre » de M. Francis Poulenc, avec le concours de Mme Wanda Landowska, et de la « Symphonie n° 3 » de M. Pijper ; le pianiste Vladimir Horowitz ; la cantatrice Elisabeth Schumann ; l'« Apothicaire », opéra pour marionnettes, de Haydn, représenté par la Matrière enfantine de l'ancienne Chapelle impériale de Vienne.

A L'OPÉRA. — Concert du Dayton Westminster Chorus.

AU TROCADERO. — Les petits chanteurs de Bakouï. **AU THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES.** — L'Orchestre philharmonique de Berlin sous la direction de M. W. Furtwängler.

Des dernières auditions musicales nous restent l'impression de fraîcheur vive et de contenu nain. Est-ce parce que le *Concert champêtre* de M. Poulenc, d'une ingénuité finement surannée, domine la production récente ? Est-ce parce qu'il nous a été donné d'entendre des chorales enfantines d'aujourd'hui siardes attachantes et appliquées ? Ou tout honnêtement sont-elles les éclaires tièdes et les premières floraisons du printemps, lardé d'éclos ?

Avec la fermeture des Concerts Colonne, Lamoureux, Pasdeloup, Poulet, et de la Société des concerts du Conservatoire, la saison nationale paraissait pour ainsi dire terminée. C'était au tour, comme chaque année, de la saison internationale. Mais l'orchestre Straram continue de nous donner au théâtre des Champs-Élysées des exécutions d'une distinction, d'un fond, d'un fini irréprochables. A la salle Pleyel, temple très pur de la musique de Paris, M. Pierre Monteux règle avec une souplesse vigoureuse et maintient avec une sagesse obstinée

vou être supportées par tous. Il importe, d'autre part, d'éviter qu'une application trop massive ne compromette l'avenir de la réforme. Enfin, on peut, pour bien modifier quelque peu l'aménagement général de la loi, en vue d'adapter plus étroitement sa mise en action aux conditions de l'heure et aux volontés de la population.

Le docteur Chauveau convaincu, dès la rentrée, la commission de l'hygiène et de la prévoyance sociales pour qu'elle se prononce sans retard sur les modifications proposées par le gouvernement.

Le régime des visas des passeports entre la France et les Etats-Unis

Le ministère des affaires étrangères communique la note suivante :

Le gouvernement français et le gouvernement des Etats-Unis viennent de se mettre d'accord sur le régime suivant pour les visas des passeports : *Visa pour l'entrée en France.* — Les visas de passeports délivrés aux ressortissants américains et leurs consuls de France auront une validité de deux mois, à moins que le passeport ne soit plus valable que pour une durée égale au moins de la visa ne sera valable que pour la durée du passeport. Le visa donnera le droit d'entrer en France aussi souvent qu'il plaira au titulaire dans l'unité des cantons moins le conseil municipal ne compte actuellement que 33 au lieu de 36. Le maire sortant, M. Peirots, assure provisoirement la gestion des affaires courantes.

SEINE-ET-OISE

Le Vésinet. — La liste d'union républicaine démocratique anticartelliste de M. Clapot, qui avait obtenu 3 sièges au premier tour, est passée tout entière au scrutin du ballottage, battant la liste municipal de concentration républicaine et d'intérêt communal, comprenant la municipalité sortante, sauf le maire qui ne se représentait pas.

Les nouvelles mairies

M. Drivel, sénateur, a été réélu à l'unanimité, maire de Feurs (Loire).

A Strasbourg. aucun maire n'a pu être élu : en effet, MM. Peirots, Imbs et Biehl ont été élus dans deux cantons ; ils devront donner leur démission dans l'un des cantons moins le conseil municipal ne compte actuellement que 33 au lieu de 36.

Le maire sortant, M. Peirots, assure provisoirement la gestion des affaires courantes.

APRÈS LES ÉLECTIONS

RHÔNE. — A Lyon. — Avant les 5 et 12 mai, le conseil municipal de Lyon comprenait 32 socialistes et 25 radicaux, et dépendait, d'un accord tacite entre les deux fractions politiques de l'assemblée, M. Edouard Herriot y conservait, depuis quinze ans, l'écharpe de maire. Aujourd'hui, les socialistes ayant perdu 5 sièges et les radicaux 2, le conseil est composé de 27 socialistes, 23 radicaux et 7 modérés. Dès lors, qui sera, démain, maire de Lyon ?

M. Edouard Herriot a fait connaître, ainsi que nous l'avons annoncé, qu'il renonçait définitivement à la mairie et il ne semble pas que l'ancien président du conseil, animateur du cartel des gauches aujourd'hui rompu, doive revenir sur cette décision. Il s'en est d'ailleurs expliqué, après le scrutin, soit valable pour la durée de cette période, et que la validité de non-immigrant du titulaire du passeport soit conservée. La demande de visa sera accordée et la durée du séjour déterminée conformément aux règlements en vigueur.

Un demandeur sujet aux mêmes conditions — pour qui la passeport restera valable — sera délivré gratuitement, au contraire, en fait avant la date d'expiration du premier visa : ceci, à condition que le passeport soit valable pour la durée de cette période, et que la validité de non-immigrant du titulaire du passeport soit conservée. La demande de visa sera accordée et la durée du séjour déterminée conformément aux règlements en vigueur. Un demandeur sujet aux mêmes conditions — pour qui la passeport restera valable — sera délivré gratuitement, au contraire, en fait avant la date d'expiration du premier visa : ceci, à condition que le passeport soit valable pour la durée de cette période, et que la validité de non-immigrant du titulaire du passeport soit conservée. La demande de visa sera accordée et la durée du séjour déterminée conformément aux règlements en vigueur.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus nombreux que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes », je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus nombreux que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus nombreux que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus nombreux que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus nombreux que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus nombreux que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,

je suis, qui l'abandonnerai à l'hôtel de ville plus numeros que les radicaux. C'est, depuis hier, chose faite. Je ne veux pas me déjuger, et, d'autre part, j'ai été trop souvent en butte aux attaques aiguës du droite pour songer à postuler avec les élus modérés.

En face des calamités qui m'assaille de toutes parts, venant du côté des « augaeristes »,